



« Je réclame la liberté à grands cris »

Camille Claudel, femme sculpteur française, (1864-1943) est née dans une fratrie de quatre enfants. Camille fait ses premiers modelages en terre glaise, son frère Paul écrit ses premiers poèmes, et sa sœur Louise joue du piano. Les enfants Claudel sont unis dans une complicité artistique totale. L'entrée aux Beaux-Arts étant interdite aux femmes, à 17 ans, elle s'inscrit à l'Académie Colarossi (Ecole d'art parisienne). Ses « dons prodigieux » sont remarqués par Auguste RODIN (l'un des plus importants sculpteurs français).

En 1884, elle entre en tant que praticienne dans l'un des trois ateliers de Rodin. La passion amoureuse des deux sculpteurs se confond vite avec leur complicité artistique au point que leurs œuvres s'inspirent et se ressemblent. Camille Claudel se consacre entièrement à la sculpture et présente, chaque année, ses œuvres dans les salons réputés, où elles sont l'objet d'articles élogieux dans la presse. En 1893, la sculptrice veut prendre son indépendance artistique, elle refuse de continuer à n'être considérée que comme la disciple de Rodin. En 1905, elle reçoit enfin la reconnaissance de son œuvre, avec l'exposition de ses sculptures à la Galerie Eugène Blot. Son inspiration artistique va peu à peu se tarir puis son manque d'argent, l'absence de commande d'Etat, la difficulté de vendre aux collectionneurs, tout cela s'ajoutant à l'éloignement de son frère aimé Paul produisent chez elle, des problèmes de santé croissants et un délire de persécution. Tous ces facteurs et l'absence de traitements psychiatriques adéquats, renforcent son isolement et sa solitude profonde, la mettant définitivement en marge de la société. Camille Claudel est donc internée en 1913, pour « psychose paranoïde ». Était-elle malade ou s'agissait-il d'une séquestration ? Une campagne de presse est alors lancée contre la « séquestration illégale ». La famille de Camille Claudel est accusée de vouloir se débarrasser d'elle et sera l'occasion de l'abrogation de la loi du 30 juin 1838 sur les aliénés... Hélas, sans effet sur le sort de la malheureuse. Camille refuse de sculpter car, accepter cela, c'est accepter son internement, elle ne songe qu'à quitter ce cauchemar. Elle envoie des lettres déchirantes et sans réponses à sa famille. Elle est internée pendant 30 ans et meurt le 19 octobre 1943.

Vanessa AUGENDRE

Les mots de l'artiste :

Rencontrée en 89 lors de mes études de lettres, et au travers du film de Nyutten (avec Isabelle Adjani en Camille et Gérard Depardieu en Rodin) je me suis alors passionnée pour son oeuvre et sa vie. Elle est ainsi représentée ici avec les matériaux de son art (marbre, pierres...)